

## DELIBERATION DU CONSEIL SYNDICAL

Séance du 4 avril 2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
30	22	26

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 26
Contre : 00
Abstention : 00

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en SOUS PREFECTURE  
D'ISSOUDUN  
Le : 21/04/2024

Et  
Publication ou notification du :  
21/04/2024

L'an 2024 le 4 avril à 18 h 30, le Comité Syndical du SICTOM de Champagne Berrichonne s'est réuni à la salle des réunions du SICTOM à Issoudun, sous la présidence de M. VAN REMOORTERE Éric, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises aux délégués syndicaux le 21 mars 2024

**Présents** : M. VAN REMOORTERE Éric, Président, Mmes : ABRIOUX Sylvette, CIRRE Marie-Line, HERVET Maryse, LEPRAT Monique, MERIOT Nathalie, MM : BONNET Michel, CHABANCE Fabrice, GONNET Arnaud, GONTHIER Gilles, JOLY Sylvain, LEGNIER François, MAURICEAU Christophe, MÉTIVIER Philippe, MNICH Pascal, PARAGE Frédéric, QUANTIN Jean-Philippe, TAILLANDIER Michel, VILLALDEA-AVILA Rafaël.

**Suppléant(s)** : M. CHATTON Laurent (de M. HERAULT Michel), M. ÉTIENNE Jean-Claude (de M. RENAUDAT Fabrice), M. LABLANCHE Francis (de Mme SAUGET Nicole)

**Excusé(s) ayant donné procuration** : M. HERAULT Michel à M. GONTHIER Gilles, M. LAUVERGEAT Patrice à M. VILLALDEA-AVILA Rafaël, Mme LE GRANDIC Patricia à Mme CIRRE Marie-Line, Mme MALLET Armelle à M. VAN REMOORTERE Éric

**Excusés** : Mme LOTH Christelle

**Absent(s)** : M. AUDEBERT Éric, M. BODIN Olivier, M. NORMAND Franck

**A été nommé(e) secrétaire** : M. GONNET Arnaud



040424\_03 : Affectation du Résultat 2023

Rapporteur : Éric VAN REMOORTERE

**Vu** : le CGCT

**Présentation** :

M. le président précise que le SICTOM, compte tenu de la validation du CA 2023, d'affecter le résultat comme suit :

F	R002	Excédent de fonctionnement	658 348,29€	= 988 703.52€-330 355.23€
F	D002	Déficit de fonctionnement		
I	1068	Excédent d'investissement		
I	D001	Déficit d'investissement		
I	R001	Solde d'exécution positif	169 514,55€	= 51 392.38€+118 122.17€

**Proposition du bureau :**

Avis favorable pour l'affectation du résultat tel que proposé

**Délibération :**

Après avoir entendu l'exposé, le comité syndical décidé d'affecter le résultat comme suit :

002 – Résultat antérieur reporté (Recette de la section de fonctionnement) : 658 348,29 €

001 – Résultat antérieur reporté (Recette de la section d'investissement) : 169 514,55 €

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
Au SICTOM de Champagne Berrichonne, le 10 avril 2024

Le Président

Secrétaire de séance,  
M. GONNET Arnaud

